COFEES
COLLECTIF DES FESTIVALS ÉCO-RESPONSABLES ET SOLIDAIRES

Dispositif d'accompagnement des festivals membres du COFEES

Le COFEES propose un dispositif d'accompagnement en 6 étapes étalées sur 10 mois, pour ses membres.

Sur le modèle de l'appui-conseil de l'AFDAS, il vous permet, grâce à des temps de diagnostic, de réflexion stratégique et de suivi, de consolider vos engagements RSO et de renforcer encore votre démarche.

1

8 mois avant le festival*

**Les temporalités sont données à titre indicatif : elles sont déterminées en concertation avec le festival selon ses capacités et ses besoins. ** Les actions en bleu sont des options payantes sur devis.*

Diagnostic

→ ½ journée en présentiel en présence de 2 personnes minimum de l'équipe dont 1 ayant une vision globale de l'organisation et de la démarche.

— Objectif : Faire un état des lieux complet de l'avancée du Festival dans sa démarche RSE
— Outil : Grille d'autodiagnostic transmis en amont au Festival pour préparer ce RDV
— **Livrable fourni par le COFEES (15 jours après le RDV)** : état des lieux et analyse objective

2

6 mois avant le festival

Identification des enjeux et élaboration des objectifs

→ ½ journée en présentiel en présence, a minima, de la·du référent·e RSE, voire Codir ou équipe.

— Objectif : Prioriser les enjeux selon les attentes des parties prenantes
— Outil : Matrice de matérialité

Atelier ou forum ouvert de co-construction de la démarche**

→ Après le 1er rdv (diagnostic), 1 ou ½ journée en présentiel, selon les enjeux et les parties prenantes à associer.

— Peut remplacer ou compléter le 2ème rdv sur l'identification des enjeux et des objectifs
— Permet d'associer les parties prenantes de façon plus active à l'élaboration du plan d'actions

3

5 mois avant le festival

Identification des actions prioritaires et ressources nécessaires

→ ½ journée en distanciel avec la·le référent·e RSE.

— Objectif : Identifier les actions à mettre en place suite à la priorisation réalisée lors du précédent RDV et définir les ressources à mobiliser
— Outil : Tableur de suivi du COFEES

nb : le Festival garde la responsabilité de rédiger son plan d'actions et de le partager avec ses parties prenantes.

Formation des équipes**

→ Après le 3ème rdv (Identification des actions prioritaires), 1 ou ½ journée en présentiel selon les besoins identifiés

— Formation sur-mesure sur les responsabilités de chacun·e autour du plan d'actions élaboré par le Festival

4

2 mois avant le festival

Suivi de la mise en place du plan d'actions

→ ½ journée en distanciel avec la·le référent·e RSE.

Objectif : Faire un point sur les actions engagées, travailler sur les éventuels freins et ajustements à prévoir, identifier des solutions complémentaires immédiates

Sensibilisation des équipes aux enjeux**

→ Autour du 4e RDV (*Suivi de la mise en place du plan d'actions*), 1 ou ½ journée selon les besoins identifiés en présentiel

— Temps d'acculturation sur-mesure à destination des responsables d'équipes et/ou personnes ressources sur les enjeux de la démarche du Festival.

5

2 mois après le festival

Bilan de la démarche et des actions

→ ½ journée en distanciel avec, a minima, la·le référent·e RSE, voire Codir ou équipe.

— Objectif : réaliser un bilan action par action avec analyse des freins et identification des actions complémentaires ou correctives
— **Livrable fourni par le COFEES** : compte-rendu de l'accompagnement et préconisations

**nb : Le Festival garde la responsabilité de rédiger son bilan RSE et de le partager avec ses parties prenantes.*

Et tout au long de l'accompagnement

Accompagnements collectifs

Plusieurs temps collectifs seront proposés tout au long de l'accompagnement sous forme d'ateliers, de formations, de groupes de travail thématiques, d'interventions d'expert·es…

Ils seront ouverts à d'autres festivals membres du COFEES. Le programme sera élaboré au fur et à mesure de l'accompagnement selon les besoins identifiés.

Animation du comité de pilotage interne**

En moyenne, 1 réunion toutes les 6 semaines en présentiel ou distanciel.

Organisation, élaboration et animation des réunions par le COFEES, rédaction des PV par le Festival

Vous souhaitez bénéficier de ce dispositif ?

Cette proposition est comprise dans l'adhésion au COFEES.

2 promotions sont organisées selon la saisonnalité de votre festival :
→ **Eté** : entre octobre 2025 et septembre 2026
→ **Automne** : entre février et décembre 2026

Les étapes d'inscription

1– **Compléter le formulaire en ligne avant le 29 septembre 2025 !**

2– **Prise en compte de votre inscription**
Le COFEES vous recontacte le 2 octobre pour déterminer les dates des RDVs, vous proposer des devis sur-mesure si vous souhaitez bénéficier d'options payantes, et compléter la convention d'engagement encadrant l'accompagnement. Vous la retournez signée impérativement avant le 14 octobre 2025.

3– **Début de l'accompagnement**
Vous participez le 14 octobre 2025 à la formation « Méthodes et outils » en distanciel.